



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

DEUXIÈME SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 2 octobre 2025— N° 3

**Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy**

La séance est ouverte à 9 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Bourassa (Charlevoix–Côte-de-Beaupré) fait une déclaration afin de souligner le 60^e anniversaire de la Papeterie Saint-Gilles.

Mme Cadet (Bourassa-Sauvé) fait une déclaration afin de souligner la Journée internationale de l’alphabétisation.

M. Asselin (Vanier-Les Rivières) fait une déclaration afin de souligner le 45^e anniversaire de la Boîte à science.

M. Zanetti (Jean-Lesage) fait une déclaration afin de souligner le 30^e anniversaire de L’Évasion Saint-Pie X.

M. St-Louis (Joliette) fait une déclaration afin de souligner le cinquième anniversaire du décès de Mme Joyce Echaquan.

2 octobre 2025

M. Morin (Acadie) fait une déclaration afin de souligner le 50^e anniversaire du journal Abaka.

Mme Mallette (Huntingdon) fait une déclaration afin de rendre hommage à la Dre Fabienne Djandji.

M. Paradis (Jean-Talon) fait une déclaration afin de souligner le 40^e anniversaire de la Maison Michel-Sarrazin.

Mme Poulet (Laporte) fait une déclaration afin de féliciter Le Country Club de Montréal, récipiendaire de la Médaille de l'Assemblée nationale.

Mme Hébert (Saint-François) fait une déclaration afin de rendre hommage au Dr Alain Demers.

M. Lévesque (Chapleau) fait une déclaration afin de souligner le 20^e anniversaire de l'Orchestre symphonique de Gatineau.

Mme Haytayan (Laval-des-Rapides) fait une déclaration afin de souligner l'anniversaire de l'indépendance de l'Arménie.

2 octobre 2025

À 9 h 54, Mme D'Amours, deuxième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 10.

À la demande de Mme la présidente, l'Assemblée observe un moment de recueillement à la mémoire de M. Gabriel Loubier, ancien député de Bellechasse.

Dépôts de documents

M. Girard, ministre des Finances, dépose :

Le rapport annuel 2024 sur les institutions financières et les agents d'évaluation du crédit de l'Autorité des marchés financiers;

(Dépôt n° 75-20251002)

Le rapport d'activité 2025 de la Société de financement des infrastructures locales du Québec;

(Dépôt n° 76-20251002)

Le rapport d'activités 2024-2025 de Financement-Québec.

(Dépôt n° 77-20251002)

Mme Fréchette, ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, dépose :

Les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2025 de Capital ressources naturelles et énergie;

(Dépôt n° 78-20251002)

2 octobre 2025

Les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2025 du Fonds pour la croissance des entreprises québécoises;

(Dépôt n° 79-20251002)

Les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2025 du Fonds du développement économique;

(Dépôt n° 80-20251002)

Le rapport annuel de gestion 2024-2025 du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

(Dépôt n° 81-20251002)

Mme Guilbault, ministre des Affaires municipales, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2024-2025 de la Commission municipale du Québec.

(Dépôt n° 82-20251002)

Mme la présidente, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2024-2025 du Protecteur du citoyen;

(Dépôt n° 83-20251002)

Le rapport annuel d'activités 2024-2025 du Protecteur du citoyen;

(Dépôt n° 84-20251002)

Un document intitulé *Suivi des recommandations du rapport spécial du Protecteur du citoyen sur la gestion de la crise de la COVID-19 dans les CHSLD durant la première vague de la pandémie – Rapport de suivi de 2025.*

(Dépôt n° 85-20251002)

2 octobre 2025

Dépôts de pétitions

M. Bérubé (Matane-Matapédia) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 160 483 citoyens et citoyennes du Québec, concernant une demande de ne pas procéder à des restrictions budgétaires en éducation.

(Dépôt n° 86-20251002)

M. Thouin (Rousseau) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 2 060 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la sécurisation de l'intersection de la route 337 avec la montée Hamilton et le chemin Vincent-Massey.

(Dépôt n° 87-20251002)

M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 556 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la conversion des garderies non subventionnées en garderies subventionnées.

(Dépôt n° 88-20251002)

Questions et réponses orales

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 32 du Règlement, M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, prend la place de M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, pour la durée de la période des questions

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

2 octobre 2025

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Tanguay (LaFontaine), conjointement avec M. Dubé, ministre de la Santé, M. Marissal (Rosemont), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), M. Chassin (Saint-Jérôme) et M. Dufour (Abitibi-Est), propose :

QUE l'Assemblée nationale du Québec souligne le Mois de la sensibilisation au cancer du sein qui se tient en octobre de chaque année;

QU'elle rappelle qu'une femme sur huit recevra un diagnostic au cours de sa vie;

QU'elle souligne l'importance de la prévention, du dépistage précoce et de l'innovation afin d'améliorer la santé des femmes et de sauver davantage des vies;

QU'elle prenne acte de la mobilisation citoyenne ayant mené au dépôt d'une pétition signée par plus de 42 000 personnes réclamant la modernisation du dépistage du cancer du sein;

QU'enfin, elle affirme la pertinence d'évoluer vers une approche de dépistage basée davantage sur le risque, en s'inspirant de projets comme le projet PERSPECTIVE, et en cohérence avec la plus récente évaluation de l'INESSS déposée cette semaine.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

2 octobre 2025

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Fontecilla (Laurier-Dorion), conjointement avec Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis), propose :

QUE l'Assemblée nationale du Québec exprime sa profonde tristesse à la suite du décès de Nooran Rezayi, 15 ans, dans des circonstances tragiques, et transmette ses condoléances à sa famille et à ses proches;

QU'elle demande au gouvernement de s'assurer que toute la lumière soit faite sur les événements entourant sa mort et qu'il exige que tous les efforts soient déployés afin que les enquêtes soient menées avec transparence afin de renforcer la confiance du public;

QU'elle reconnaisse que les jeunes, quelle que soit leur origine, font partie intégrante de la société québécoise et contribuent de façon positive à la vie collective;

QU'elle dénonce les propos haineux diffusés sur les réseaux sociaux dans la foulée de ce drame, ainsi que toute association généralisée entre les jeunes et la violence ou la délinquance;

QU'elle réaffirme son engagement à lutter contre la stigmatisation de la jeunesse québécoise;

QU'enfin elle observe une minute de silence à la mémoire de Nooran Rezayi.

La motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 3 en annexe)

Pour : **85** Contre : **0** Abstention : **0**

À la demande de Mme D'Amours, deuxième vice-présidente, l'Assemblée observe une minute de silence.

2 octobre 2025

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Paradis (Jean-Talon), conjointement avec M. Simard, ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, M. Ciccone (Marquette) et M. Zanetti (Jean-Lesage) propose :

QUE l'Assemblée nationale célèbre le 4^e championnat consécutif de la Ligue Frontière que les Capitales de Québec ont remporté le 21 septembre 2025;

QU'elle félicite les joueurs, les entraîneurs, le personnel et la direction pour ce 11^e championnat, avec une mention spéciale pour le joueur d'avant-champ Justin Gideon qui a été nommé joueur le plus utile des séries et a contribué à la remontée spectaculaire des Capitales de Québec en demi-finale;

QU'elle souligne enfin que les Capitales de Québec constituent un modèle de succès, de détermination et d'excellence sportive pour la Capitale-Nationale et tout le Québec.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Guilbault, ministre des Affaires municipales, conjointement avec Mme Nichols (Vaudreuil), M. Chassin (Saint-Jérôme) et M. Dufour (Abitibi-Est) propose :

QUE l'Assemblée nationale du Québec réaffirme que la participation électorale est essentielle à la vitalité de notre démocratie, et qu'aucun obstacle ne doit en limiter l'exercice;

QU'elle rappelle que Postes Canada, société d'État fédérale, a la responsabilité de livrer le matériel électoral permettant aux citoyens d'exercer pleinement leur droit de vote;

QU'elle exprime sa vive préoccupation face à la grève en cours, qui compromet la distribution de ces outils de communication et de mobilisation indispensables;

2 octobre 2025

QU'elle exige que le gouvernement fédéral intervienne immédiatement et que Postes Canada, de concert avec son syndicat, trouve sans délai une solution permettant d'assurer la distribution du matériel de communication électorale;

QU'enfin, elle souligne que la protection de l'intégrité du processus démocratique doit primer sur toute autre considération.

La motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n°4 en annexe)

Pour : **80** Contre : **0** Abstention : **0**

Avis touchant les travaux des commissions

M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 104, Loi modifiant diverses dispositions afin notamment de donner suite à certaines demandes du milieu municipal;
- la Commission de l'économie et du travail, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 101, Loi visant l'amélioration de certaines lois du travail;
- la Commission des finances publiques, afin d'entreprendre des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 112, Loi favorisant le commerce des produits et la mobilité de la main-d'œuvre en provenance des autres provinces et des territoires du Canada.

2 octobre 2025

Puis, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143 du Règlement, il convoque :

- la Commission des relations avec les citoyens, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de la consultation générale sur le cahier de consultation intitulé *La planification de l'immigration au Québec pour la période 2026-2029*.

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Débat sur le discours d'ouverture

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 1^{er} octobre 2025, sur le discours d'ouverture de la session, sur la motion de M. Legault, premier ministre, et sur les motions pour formuler un grief présentées par Mme Rizqy, cheffe de l'opposition officielle, Mme Ghazal, cheffe du deuxième groupe d'opposition, Mme Dufour (Mille-Îles), M. Cliche-Rivard (Saint-Henri-Sainte-Anne), Mme Cadet (Bourassa-Sauvé) et Mme Massé (Sainte-Marie-Saint-Jacques), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À la fin de son intervention, M. Derraji (Nelligan), présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour l'absence de toutes mesures visant le développement de transports collectifs structurants dans le discours inaugural.

2 octobre 2025

Le débat se poursuit sur le discours d'ouverture de la session, sur la motion de M. Legault, premier ministre, et sur les motions pour formuler un grief présentées par Mme Rizqy, cheffe de l'opposition officielle, Mme Ghazal, cheffe du deuxième groupe d'opposition, Mme Dufour (Mille-Îles), M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne), Mme Cadet (Bourassa-Sauvé), Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) et M. Derraji (Nelligan), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

Débats de fin de séance

À 13 heures, l'Assemblée tient deux débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par Mme Dufour (Mille-Îles) à Mme Bélanger, ministre responsable de l'Habitation, portant sur le sujet suivant : « L'absence complète de l'enjeu du logement dans le discours d'ouverture du premier ministre ». Mme Guilbault, ministre des Affaires municipales, remplace la ministre pour ce débat;
- le deuxième, sur une question adressée par M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) à M. Boulet, ministre du Travail, portant sur le sujet suivant : « Un projet de loi projeté de la CAQ ».

À 13 h 28, Mme D'Amours, deuxième vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 14 h 30.

Les travaux reprennent à 14 h 30.

2 octobre 2025

Le débat se poursuit sur le discours d'ouverture de la session, sur la motion de M. Legault, premier ministre, et sur les motions pour formuler un grief présentées par Mme Rizqy, cheffe de l'opposition officielle, Mme Ghazal, cheffe du deuxième groupe d'opposition, Mme Dufour (Mille-Îles), M. Cliche-Rivard (Saint-Henri-Sainte-Anne), Mme Cadet (Bourassa-Sauvé), Mme Massé (Sainte-Marie-Saint-Jacques) et M. Derraji (Nelligan), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À la fin de son intervention, M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour sa mauvaise gestion des finances publiques qui a mené à un déficit historique et à la première décote en 30 ans.

Le débat se poursuit sur le discours d'ouverture de la session, sur la motion de M. Legault, premier ministre, et sur les motions pour formuler un grief présentées par Mme Rizqy, cheffe de l'opposition officielle, Mme Ghazal, cheffe du deuxième groupe d'opposition, Mme Dufour (Mille-Îles), M. Cliche-Rivard (Saint-Henri-Sainte-Anne), Mme Cadet (Bourassa-Sauvé), Mme Massé (Sainte-Marie-Saint-Jacques), M. Derraji (Nelligan) et M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys) sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À la fin de son intervention, Mme McGraw (Notre-Dame-de-Grâce) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale dénonce le manque de leadership du gouvernement caquiste dans le dossier de la crise tarifaire avec les États-Unis, notamment quant à l'absence de résultats concrets sur le plan diplomatique et l'absence d'un négociateur en chef clairement mandaté pour défendre les intérêts du Québec.

Le débat se poursuit sur le discours d'ouverture de la session, sur la motion de M. Legault, premier ministre, et sur les motions pour formuler un grief présentées par Mme Rizqy, cheffe de l'opposition officielle, Mme Ghazal, cheffe du deuxième groupe d'opposition, Mme Dufour (Mille-Îles), M. Cliche-Rivard (Saint-Henri-Sainte-Anne), Mme Cadet (Bourassa-Sauvé), Mme Massé (Sainte-Marie-Saint-Jacques), M. Derraji (Nelligan), M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys) et Mme McGraw (Notre-Dame-de-Grâce), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

2 octobre 2025

À 16 h 30, M. Benjamin, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 7 octobre 2025, à 10 heures.

La Présidente

NATHALIE ROY

2 octobre 2025

ANNEXE

Votes électroniques

Sur la motion de M. Fontecilla (Laurier-Dorion), conjointement avec Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis) :

(Vote n° 3)

POUR - 85

Abou-Khalil (CAQ)	Ciccone (PLQ)	Jeannotte (CAQ)	Nichols (PLQ)
Allaire (CAQ)	Cliche-Rivard (QS)	Julien (CAQ)	Paradis (PQ)
Arseneau (PQ)	Derraji (PLQ)	Labrie (QS)	Poulet (CAQ)
Asselin (CAQ)	Dionne (CAQ)	Lachance (CAQ)	Poulin (CAQ)
Bachand (CAQ)	Dorismond (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Provençal (CAQ)
Beauchemin (PLQ)	Dufour (PLQ)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Reid (CAQ)
Bélanger (CAQ) (Orford)	(Mille-Îles) Dufour (IND)	Lamothe (CAQ)	Rivest (CAQ)
Bernard (CAQ)	(Abitibi-Est)	Lecours (CAQ) (Les Plaines)	Rotiroti (PLQ)
Bérubé (PQ)	Duranceau (CAQ)	Leduc (QS)	Roy (CAQ)
Blais (CAQ)	Fontecilla (QS)	Lemay (CAQ)	Sainte-Croix (CAQ)
Blouin (CAQ)	Fortin (PLQ)	Lemieux (CAQ)	Schmaltz (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Gagnon (CAQ)	Lévesque (CAQ) (Chauveau)	Schneeberger (CAQ)
Boissonneault (PQ)	Garceau (PLQ)	Lévesque (CAQ) (Chapleau)	Setlakwe (PLQ)
Boivin Roy (CAQ)	Gendron (CAQ)	Lévesque (CAQ) (Chapleau)	Simard (CAQ)
Boulet (CAQ)	Girard (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Skeete (CAQ)
Bourassa (CAQ)	(Lac-Saint-Jean) Girard (CAQ)	Mallette (CAQ)	St-Louis (CAQ)
Bussièrre (CAQ)	Girard (CAQ)	Marissal (QS)	Tardif (CAQ)
Cadet (PLQ)	(Groulx)	Martel (CAQ)	Thouin (CAQ)
Caire (CAQ)	Grondin (CAQ)	McGraw (PLQ)	Tremblay (CAQ) (Dubuc)
Carmant (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Montigny (CAQ)	Tremblay (CAQ) (Hull)
Caron (PLQ) (La Pinière)	Guillemette (CAQ)	Morin (PLQ)	Zaga Mendez (QS)
Charest (CAQ)	Haytayan (CAQ)	Nadeau-Dubois (QS)	Zanetti (QS)
	Jacques (CAQ)		

2 octobre 2025

Sur la motion de Mme Guilbault, ministre des Affaires municipales, conjointement avec Mme Nichols (Vaudreuil), M. Chassin (Saint-Jérôme) et M. Dufour (Abitibi-Est) :

(Vote n° 4)

POUR - 80

Abou-Khalil (CAQ)	Derraji (PLQ)	Lachance (CAQ)	Reid (CAQ)
Allaire (CAQ)	Dorismond (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Rivest (CAQ)
Arseneau (PQ)	Dufour (PLQ)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
Asselin (CAQ)	(Mille-Îles)	Lamothe (CAQ)	Roy (CAQ)
Bachand (CAQ)	Dufour (IND)	Lecours (CAQ)	Sainte-Croix (CAQ)
Beauchemin (PLQ)	(Abitibi-Est)	(Les Plaines)	Schmaltz (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Duranceau (CAQ)	Leduc (QS)	Schneeberger (CAQ)
(Orford)	Fontecilla (QS)	Lemay (CAQ)	Setlakwe (PLQ)
Bernard (CAQ)	Fortin (PLQ)	Lemieux (CAQ)	Simard (CAQ)
Blais (CAQ)	Gagnon (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Skeete (CAQ)
Blouin (CAQ)	Garceau (PLQ)	(Chauveau)	St-Louis (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Gendron (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Tardif (CAQ)
Boissonneault (PQ)	Girard (CAQ)	(Chapleau)	Thouin (CAQ)
Boivin Roy (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Maccarone (PLQ)	Tremblay (CAQ)
Boulet (CAQ)	Girard (CAQ)	Malette (CAQ)	(Dubuc)
Bourassa (CAQ)	(Groulx)	Martel (CAQ)	Tremblay (CAQ)
Bussière (CAQ)	Grondin (CAQ)	McGraw (PLQ)	(Hull)
Caire (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Montigny (CAQ)	Zaga Mendez (QS)
Carmant (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Morin (PLQ)	Zanetti (QS)
Caron (PLQ)	Haytayan (CAQ)	Nichols (PLQ)	
(La Pinière)	Jacques (CAQ)	Paradis (PQ)	
Charest (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Poulet (CAQ)	
Ciccone (PLQ)	Julien (CAQ)	Poulin (CAQ)	
Cliche-Rivard (QS)	Labrie (QS)	Provençal (CAQ)	